

Maintenant se pose la question que j'ai indiquée tout à l'heure : à quel moment précis et de quel prince de la maison de Bourbon les habitants de Trévoux avaient-ils reçu l'autorisation de porter un chef à ses armes ?

Ce privilège ne pouvait être de date plus récente que l'écusson de l'église, où déjà le chef fleurdelisé se rencontre, écusson des premières années du xvi^e siècle ; il ne pouvait être non plus d'une date très-antérieure, car la ville de Trévoux avait acquis titre à une aussi grande faveur que le jour où elle était devenue capitale de la seigneurie de Dombes, en l'année 1502. La seigneurie de Dombes elle-même n'avait été constituée qu'à la fin du xv^e siècle. C'est dès lors, dans [la courte période qui comprend les dernières années du xv^e siècle et les premières années du xvi^e siècle, c'est-à-dire sous le duc de Bourbon, Pierre H, ou la duchesse Anne de France, que fut octroyée à la ville de Trévoux le droit d'ajouter à ses armes un chef de Bourbon.

Villefranche aussi, Villefranche a, comme Trévoux, ce chef de Bourbon dans son écu, et il lui avait été accordé par lettres d'Anne de France, dont voici la teneur :

« Anne de France, duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, comtesse de Clermont, de Forest, de la Marche et de Gien, vicomtesse de Cariât, de Murât, de Châtelleraut, dame de Beau-

prendre du côté intérieur, côté destiné à être vu de l'intérieur de l'édifice éclairé par vitrail. Il en est résulté une conversion de l'image, insignifiante quant à la tour et aux fleurs de lis dont chaque côté est identique à l'autre, mais très-significative en ce qui est des bâtons qui se sont trouvés inclinés de gauche à droite et placés à dextre des fleurs de lis, au lieu d'être inclinés de droite à gauche et placés à sénestre. On a eu par suite au lieu d'un bâton en bande qui est la brisure vraie de la maison de Bourbon, un bâton en barre qui est ici une brisure fausse. M. d'Assier de Valenches a, plus tard, reproduit ce dessin dans son *Mémorial de Dombes* (Lyon, Perrin, 1864, p. 50) et M. Laplatte a décrit l'écusson dans son *Bist. populaire de Villefranche* (Villefranche-sur-Saône, Léon Pinct, 1863, p. 27), l'un et l'autre d'après l'ouvrage de M. Jolibois, et sans s'apercevoir de l'erreur qui avait été involontairement commise.